Championnats nationaux amateurs du Canada, présentés par BDO

Système de paiement des bourses

À compter du 1er janvier 2022, les Règles du statut d'amateur permettent aux golfeurs de niveau amateur d'accepter des prix en argent jusqu'à concurrence de 1 200 $CAN (Règle 3a).

Pour soutenir les compétitions de niveau amateur et réduire les coûts de participation aux championnats, Golf Canada s'est engagée en 2022 à offrir des prix en argent lors de certains Championnats nationaux amateurs.

Événements admissibles

Les dix (10) premiers concurrents des championnats suivants seront admissibles à une bourse de 8 000 $:

- Championnat canadien junior masculin, présenté par BDO
- Championnat canadien junior féminin, présenté par BDO
- Championnat canadien amateur féminin, présenté par BDO
- Championnat canadien amateur masculin, présenté par BDO.

*La répartition pour chaque championnat se trouve au bas de la page.

Processus de paiement

Lorsque l'athlète gagne un prix en argent, il doit soumettre ses informations bancaires au directeur du tournoi au plus tard une semaine après la conclusion du championnat.

Les compétiteurs canadiens doivent fournir les éléments suivants :

1. Copie d'un spécimen de chèque
2. Coordonnées bancaires :
   a) Nom du titulaire du compte
   b) Numéro de compte bancaire (7 chiffres)
   c) Numéro d'acheminement/de transit (5 chiffres)
   d) Numéro d'institution (3 chiffres)

Les compétiteurs internationaux devront fournir les éléments suivants :

- Remplir le formulaire de dépôt direct

Implications fiscales

Compétiteurs canadiens : Tout argent collecté doit être soumis à l'impôt sur le revenu des particuliers chaque année.

Compétiteurs internationaux : 15 % du montant total sera retenu à des fins fiscales. Golf Canada remettra ce montant au gouvernement canadien après la compétition (à la fin du mois de la compétition en question). Les compétiteurs peuvent avoir à déposer des taxes auprès du gouvernement canadien.

Répartition des paiements

Championnats canadiens juniors et amateurs

1	$	1,200
2	$	1,100
3	$	1,000
4	$	900
5	$	800
6	$	700
7	$	650
8	$	600
9	$	550
10	$	500
Total	**$**	**8,000**

*Lorsqu'il y a égalité pour le 10e rang, le montant subsistant de la bourse est partagé entre les compétiteurs qui partagent ce rang.

Don de prix en argent

Si un compétiteur choisit de ne pas percevoir son prix en argent, il peut en faire don à First Tee – Premier départ Canada et recevoir un reçu d'impôt.

First Tee – Premier départ Canada est un programme de développement des jeunes promulgué par Golf Canada qui présente le golf et ses valeurs inhérentes aux jeunes.

Remarques

En vertu de la Règle 3a, les golfeurs de niveau amateur ne peuvent recevoir de prix en argent que dans des compétitions sans handicap. Ces compétitions sont définies comme n'ayant pas d'élément de score net dans une partie quelconque de la compétition et les handicaps ne doivent pas être utilisés pour séparer les joueurs en différentes catégories.

Golf Canada a choisi d'offrir des bourses lors des championnats juniors et amateurs seulement pour 2022.

Il incombe à chaque joueur de s'assurer qu'il n'enfreint pas les règlements de son institution NCAA respective en ce qui concerne la réception de bourses.